

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 9 (1883)
Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lonté l'intensité du champ magnétique. Ceci est un avantage très sérieux sur la machine de Gramme, dans laquelle le courant entier passe par les inducteurs. Ces machines Edison font environ 900 tours par minute.

Le courant électrique fourni par chaque machine, en pleine marche, a une intensité de 60 ampères et une force électromotrice de 100 volts. La résistance du circuit à l'hôpital est donc de $1\frac{2}{3}$ ohm.

Des galvanomètres Desprez, placés aux machines, servent continuellement aux mesures du courant électrique pour déterminer l'ouverture ou la fermeture des orifices du distributeur de la turbine.

L'électricité est amenée à l'hôpital par quatre gros câbles de cuivre, recouverts de plomb d'environ 2 cm. de diamètre, qui ont plus de 400 mètres de longueur. Dans l'intérieur de l'édifice, elle est distribuée dans toute l'étendue des corridors par des cordes de cuivre, d'un diamètre plus petit, posées sur des isolateurs en porcelaine. De là, l'électricité est répartie aux différentes lampes par de petits fils recouverts de gutta-percha guipés coton.

Afin que toutes les lampes de même grandeur aient bien la même intensité lumineuse, l'ingénieur chargé de l'installation a adopté une distribution fort simple, qui donne un excellent résultat.

Suivant les locaux à éclairer, on emploie à l'hôpital des lampes Edison de 4, de 8, de 16 et de 32 bougies. Ces dernières sont placées dans la salle d'opération. Toutes ces lampes, au nombre de 230, peuvent s'allumer et s'éteindre à volonté par la simple manœuvre d'un interrupteur, muni d'un petit fil fusible pour éviter tout danger d'incendie.

Le service de l'éclairage de l'hôpital exige qu'une partie des lampes restent allumées toute la nuit. C'est ce qui a conduit à prendre deux machines électriques au lieu d'une, afin de pouvoir, à un certain moment de la soirée, éteindre la moitié des lampes en arrêtant une machine, tout en laissant tourner l'autre, qui continue ainsi à fonctionner dans de bonnes conditions jusqu'au matin.

Pour prévenir toute extinction totale, l'électricité est distribuée à chaque étage par deux circuits, entièrement distincts, correspondant à chaque machine. Dans les corridors, les lampes sont prises alternativement sur l'un et sur l'autre de

ces circuits. Enfin, pour plus de sûreté, il a été établi une troisième turbine et une troisième machine Edison de réserve, qui peuvent entrer en fonctionnement au premier signal.

Comme appareils de contrôle pour la mesure de l'électricité dépensée, des ampères-mètres sont placés aux machines et à l'hôpital.

Il est intéressant de faire observer que l'établissement de la lumière électrique par incandescence à l'hôpital cantonal est la première en Suisse comme importance et comme dispositions pratiques.

L'installation et l'exploitation de cet éclairage ont été confiées à la Société suisse d'électricité.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MURS DE SOUTÈNEMENT ET BARRAGES POUR RÉSERVOIRS D'EAU, par Gaetano Crugnola. — 1 vol. texte et 1 vol. atlas de 34 planches. Turin 1883.

Nous ne faisons pour aujourd'hui qu'indiquer cet ouvrage, dont l'auteur a fait pendant quelque temps partie de notre Société, et qui est aujourd'hui ingénieur en chef de la province des Abruzzes. Nous espérons pouvoir donner un jour un compte rendu de cet intéressant travail.

NÉCROLOGIE

LOUIS-THÉODORE RIVIER

Notre Société doit un juste tribut de regrets à M. Louis-Théodore Rivier, ingénieur, décédé le 6 mars 1883.

M. Rivier était un ancien élève de l'école centrale des arts et manufactures de Paris, de la promotion de 1843, et s'est principalement fait connaître dans notre pays comme l'un des fondateurs de l'école spéciale de Lausanne, qui a fourni l'instruction technique à un grand nombre de nos collègues et qui est devenue la faculté technique de l'académie de Lausanne.

M. Rivier était aussi l'un des fondateurs de notre Société et lui a témoigné souvent des marques de son intérêt. Il aimait à s'occuper de choses utiles à ses concitoyens et a administré longtemps comme syndic la commune de Jouxens-Mézery.

En vente chez Georges Bridel éditeur à Lausanne.

(Envoi franco contre remboursement.)

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

COLLECTIONS DE 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882

6 vol. in-4, cart., avec planches. — 5 fr. le vol.

Carnet de nivellement à l'usage des ingénieurs, conducteurs de travaux, entrepreneurs et draineurs. *Troisième édition.*

— 1 vol. in-8, relié toile 1 fr. 50

AVIS. — Les abonnés de la Suisse qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante sont prévenus que le prochain numéro leur sera envoyé sous remboursement de 5 francs.